



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

Berne, le 8 septembre 2016

### **Beaucoup est fait – il reste beaucoup à faire**

#### **CDS et OdASanté publient le rapport national sur les besoins en effectifs 2016**

---

**Les diplômes de fin d'études dans les professions de la santé ont nettement augmenté entre 2010 et 2014: de 30% dans les professions des soins et même de presque 50% dans les professions médico-techniques et médico-thérapeutiques. Et pourtant les diplômes dans les professions de la santé couvrent à peine 60% de la relève annuelle nécessaire. C'est la conclusion à laquelle parvient le rapport national sur les besoins en effectifs dans les professions de la santé non universitaires, qui a été commandé par la Confédération suisse des directeurs de la santé (CDS) et l'organisation nationale faïtière du monde du travail en santé (OdASanté). La CDS et l'OdASanté appellent la branche à poursuivre et renforcer les mesures dans tous les champs d'action.**

En 2014, au total 202'000 professionnels de la santé non universitaires exerçaient dans les institutions de santé, dont 178'800 dans le domaine des soins et de l'accompagnement. Les effectifs ont ainsi crû de 13% par rapport à 2010. Avec une croissance du personnel de 20,5%, les organisations d'aide et de soins à domicile affichent la hausse la plus forte. Selon les prévisions de l'Observatoire suisse de la santé (Obsan), 244'000 professionnels seront nécessaires d'ici 2030 dans le domaine des soins et de l'accompagnement. La hausse sera la plus forte dans les EMS (+44%) et, avec 19'000 professionnels supplémentaires, dans les organisations d'aide et de soins à domicile (+57%).

#### **Augmentation réjouissante des diplômes de fin d'études**

Depuis 2009, date du premier rapport national sur les besoins en effectifs, le nombre de diplômes de fin d'études a globalement évolué de manière très positive. Dans le domaine des soins et de l'accompagnement, ce nombre a entre 2010 et 2014 augmenté de 32% à 8'160 diplômes. La formation professionnelle initiale d'assistante en soins et santé communautaire (ASSC avec CFC) enregistre la croissance la plus forte: 3'710 CFC ont été délivrés en 2014, ce qui correspond à une hausse de 45% par rapport à 2010. Concernant les sages-femmes et les professions médico-techniques et médico-thérapeutiques, le nombre de diplômes a globalement crû de 48% à 1'400.

Cette augmentation réjouissante n'aurait pas été possible sans les prestations de formation considérables des établissements du domaine de la santé. La formation encore jeune d'ASSC fait partie, après les employés de commerce et le commerce de détail, des formations initiales les plus choisies en Suisse.

#### **Relève annuelle nécessaire non assurée**

Malgré l'offensive de formation et l'évolution réjouissante de l'activité de formation, le nombre de diplômes dans les professions de la santé en 2014 correspond tout juste à 60% de la relève annuelle nécessaire estimée jusqu'en 2025. Dans le domaine des soins et de l'accompagnement, environ 56% des besoins sont couverts. Les établissements recrutent

aujourd'hui le personnel manquant à l'étranger: pour trois professionnels des soins infirmiers formés en Suisse, deux personnes ont un diplôme étranger.

### **Besoins supplémentaires et durée d'exercice de la profession comme facteurs déterminants**

Le taux de couverture bas tient d'une part à la croissance des besoins en personnel et d'autre part à la durée d'exercice de la profession du personnel de la santé. C'est pourquoi les mesures de maintien du personnel ont, à côté des efforts dans l'activité de formation, la priorité la plus élevée. Au vu de l'évolution démographique, des démarches sont toutefois également nécessaires pour maîtriser la croissance annoncée des besoins. De nouveaux modèles de collaboration et d'organisation dans les soins sont par exemple requis, tout comme des mesures en matière de promotion de la santé et prévention. Le rapport sur les besoins en effectifs présente des mesures et des exemples de bonne pratique dans les différents champs d'action. Tous les acteurs sont invités à participer à la mise en œuvre afin que les soins de santé puissent être garantis à long terme.

### **Renseignements complémentaires:**

Conseiller d'Etat Thomas Heiniger, président de la CDS	043 259 52 29
Annette Grünig, cheffe de projet CDS	079 757 78 62 / 031 356 20 34
Urs Sieber, directeur OdASanté	031 380 88 88
Clémence Merçay, cheffe de projet scientifique Obsan	058 463 62 93

[www.gdk-cds.ch](http://www.gdk-cds.ch)

[www.odasante.ch](http://www.odasante.ch)

[www.obsan.ch](http://www.obsan.ch)

▪